

# LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL APPLICABLES AU PERSONNEL DE SOUTIEN

Les conventions collectives applicables dans le réseau des commissions scolaires constituent un outil de gestion auquel les gestionnaires doivent référer au quotidien. Les dispositions relatives aux mouvements de personnel en cours d'année et en prévision de la prochaine année scolaire sont particulièrement complexes et méritent qu'on y prête une attention particulière. Cette session vise à :

- comprendre la structure des articles 7-1.00 et 7-3.00 ainsi que l'interdépendance entre les dispositions qui s'y retrouvent;
- se donner une démarche interprétative commune;
- connaître l'évolution de la jurisprudence arbitrale.

Note : Cette formation est offerte en tenant compte des particularités propres à chacune des conventions collectives applicables au personnel de soutien. Ainsi, si le nombre d'inscriptions le permet, trois sous-groupes seront formés; les conventions CSN et FISA; les conventions SCFP et SEPB; la convention CSQ.

<b>Clientèle visée</b>	Gestionnaires du secteur des ressources humaines
<b>Durée</b>	½ journée (PM)
<b>Date et lieu</b>	Québec : 19 janvier 2012
<b>Coût</b>	135 \$ par personne plus les taxes
<b>Formateurs</b>	Dominic Fiset, avocat et conseiller en relations du travail à la FCSQ François Darveau, avocat et conseiller en relations du travail à la FCSQ Anuk Pelletier, avocate et conseillère en relations du travail à la FCSQ